

**CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT 2018 DE CHF 48'000 DESTINÉ À RÉSERVER
LA LOCATION D'UNE PATINOIRE PROVISOIRE INSTALLÉE AU HANGAR DE COMPESIÈRES**

Considérant,

- l'engouement populaire suscité par les pré-fêtes du 200^e anniversaire de la commune de Compesières, qui ont confirmé que pareil rassemblement festif permet de développer le lien social entre les habitants d'une même communauté,
- le succès que rencontre l'installation de patinoires éphémères sur le territoire cantonal et la difficulté pour la population sportive de Bardonnex de pouvoir louer des heures de glace dans les infrastructures alentours,
- l'année 2019 riche en dates anniversaires pour les sociétés communales,
- le budget prévisionnel, l'implantation de la patinoire provisoire au hangar de Compesières et le projet de règlement de l'utilisation de la patinoire, trois documents joints à cette présente délibération,
- l'exposé des motifs
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du groupe DC et Entente,

le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 9 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions :

1. D'engager le montant de CHF 48'000 pour la réservation d'une patinoire provisoire.
2. D'ouvrir un crédit supplémentaire de fonctionnement de CHF 48'000 destiné à cette location.
3. De couvrir ce crédit par des économies réalisées sur d'autres rubriques des charges ou des revenus supplémentaires.

Bardonnex, le 15 mai 2018

John-Anthony GYGER, Président

